



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**AVIS PUBLIC
d'entrée en vigueur**

**Règlement numéro 2020-450
décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020**

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 2020-450 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020.

Le règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 14^e jour du mois de janvier 2020.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière